



BELGIAN COUNCIL OF RELIGIOUS LEADERS

Communiqué de presse
Position du Conseil vis-à-vis du
PARLEMENT DES RELIGIONS – Bruxelles 2014

Le Belgian Council of Religious Leaders a été lancé officiellement le 17 décembre-2009 au Parlement fédéral en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde et de responsables politiques.

1. Base de travail : le partenariat

Le Conseil s'engage sur une déclaration fondatrice : « Les différentes religions et courants spirituels en Belgique se donnent comme tâches de promouvoir la cohésion sociale et de partager ensemble une même vision de la paix. Se respectant mutuellement dans leurs différentes croyances et traditions, et conscients qu'ils peuvent avoir des fois diverses et en même temps une action commune, les soussignés, membres responsables dans leurs titres et qualités de différentes traditions, veulent encourager le dialogue pour un engagement commun. Le **Belgian Council of Religious Leaders** est indépendant, apolitique et autonome et il travaille sur base de dialogues consensuels.

Le **Belgian Council of Religious Leaders** se conçoit comme une structure d'estime et de confiance mutuelles entre les représentants des différentes religions et spiritualités. L'objectif essentiel de ce conseil est d'offrir sa contribution en témoignant des valeurs humaines et spirituelles qui l'animent. Il se focalise d'aborder des sujets éthiques, moraux et sociétaux d'intérêt commun, en incitant ses membres à l'action.

Les signataires le 17 décembre-2009 sont :

Godfried Danneels, Eglise catholique
Métropolitain Panteleimon, Eglise orthodoxe
Robert Innes, Eglise anglicane
Guy Liagre, Communauté protestante et évangélique
Francis Renneboog, Communauté protestante et évangélique
Abdulaziz M. Al-Yahya, Communauté musulmane
Semsettin Ugurlu, Communauté musulmane
Ahmed Hany Mahfoud, Communauté musulmane
Albert Guigui, Communauté juive
Lama Karta, Communauté Bouddhiste
Phra Suddhinanavides, Communauté Bouddhiste
Frank De Waele, Communauté Bouddhiste
Herman Janssens, Communauté Hindoue
Ramesh Mehta, Communauté Jaïne

2. Le Conseil s'est engagé à la tolérance active et a pris officiellement position le 11 septembre 2010 par une déclaration : ...« *Nous fondant sur cette conception de la tolérance nous, BCRL, prenons l'engagement de travailler individuellement et collectivement à traduire cette attitude en actes de tolérance aptes à produire des changements. Dans notre enseignement, dans notre prédication et dans l'exercice de nos responsabilités, nous mettrons l'accent sur ce qui, dans nos religions respectives, pousse à l'acceptation et au respect mutuels. Nous nous exprimerons clairement et publiquement contre tout ce qui promeut l'intolérance et la discrimination, et le combattons si nécessaire. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour nous opposer à toute forme de discours ou de crimes de haine, que cela prenne la forme de l'antisémitisme, de l'islamophobie ou d'attaques contre les chrétiens ou toute autre religion* ».

3. Position du Conseil vis-à-vis du projet des « Parlement des religions : Bruxelles 2014 »

Le BCRL a pris connaissance d'une initiative privée pour organiser un parlement des Religions à Bruxelles en 2014.

Ce projet a suscité un engouement dès le début. Cependant les questions soulevées par le Conseil quant à l'arrière-fond de cette initiative n'ont pas rencontré de réponses précises, malgré les nombreuses démarches entreprises.

Aussi, le Conseil déplore un manque de clarté au niveau de la participation de certaines personnes dans le comité organisateur d'origine, au niveau des finances et de la procédure en contradiction avec les finalités annoncées. Pour ces raisons, le *Belgian Council of Religious Leaders* a décidé de ne pas s'engager comme entité dans le comité organisateur.